

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les Zamibulles Inc.	Numéro de permis 2011794	Date d'inspection Le 10 mars 2025	
Nom de l'établissement Garderie les Zamibulles Inc.		Numéro de téléphone (506) 739-9264	
Adresse 629 rue Victoria Edmundston NB E3V 3M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	14 mars 2025	
Commentaires : Deux éducatrices doivent faire leur cours de 1er soins. Un cours est prévue jeudi le 13 mars. Dès que la formation a été prise, un courriel pourra être envoyé.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	21 mars 2025	
Commentaires : Deux éducatrices doivent faire leur cours de 1er soins. Un cours est prévue jeudi le 13 mars. Dès que la formation a été prise, un courriel pourra être envoyé.			
Commentaires généraux			
Inspection de suivi fait le 10 mars. La garderie rencontre les exigences concernant le ratio. Lors de ma visite, les enfants font une sieste, mange la collation et vont à l'extérieur. Le cours de 1er soins est prévue le 13 mars 2025. Une copie du certificat sera envoyé par courriel. Les heures de développement professionnel sont presque terminées. Il manque 1h pour 2 éducatrices. Un suivi sera fait par courriel.			

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 mars 2025

Date

original signé par

Le 10 mars 2025

Josée Montreuil

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date